

Pèlerinage des servants d'autel du diocèse de Cambrai
à Rome du 23 au 30 août 2020

Pièces à fournir pour le pèlerinage :

- **Fiche d'inscription** (avec la photo, les signatures des deux parents pour les mineurs)
- **Photocopie de la Carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport individuel** au nom du pèlerin en cours de validité (**valide au 30 août 2020 inclus**)

ATTENTION : la carte nationale d'identité est valable 10 ans pour les mineurs, en Italie, **seule la date inscrite au verso est reconnue.**

- **Fiche sanitaire de liaison** (avec les signatures des deux parents pour les mineurs)
- **Photocopie de la carte européenne de sécurité sociale**
- **Autorisation de sortie du territoire intégralement complétée** (pour les mineurs) accompagnée de la photocopie d'un document d'identité (voir fiche)

ATTENTION : l'autorisation de sortie du territoire a une validité qui ne peut excéder un an. Pour cela, la date de fin doit être le 31/08/2020, et le document ne peut être signé avant le 1^{er} septembre 2019.

Il est fortement conseillé de ne l'envoyer qu'après le 1^{er} septembre 2019.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

L'inscription dument remplie et signée par les responsables légaux.

N'oubliez pas d'en garder une copie !

Un chèque de 100 Euros (frais d'inscription)

Pièces à fournir pour Janvier 2020 :

Les autres documents ainsi qu'un chèque de 300 Euros